

autres années. Faisons cet essai pendant dix ans. Après, nous saurons assez bien si les autocars peuvent fonctionner de façon satisfaisante sur ce long parcours de la route de Terre-Neuve, dont une grande partie, je le répète, traverse une région dénudée et sauvage.

Je demande instamment au premier ministre et à son gouvernement d'être attentifs à mes propos et d'écouter les gens de Terre-Neuve. Les Terre-Neuviens ont sûrement le droit de se faire entendre à ce sujet. Ils ont construit le chemin de fer avec leur argent bien avant de se joindre au Canada; pourquoi les empêcherait-on de le garder?

Je regrette que le ministre qui vient de Terre-Neuve, qui a exprimé son inquiétude pour les gens de cette province, n'ait pas manifesté son intérêt en venant prendre part au débat cet après-midi. Je regrette l'absence du ministre des Transports, de qui relève les chemins de fer Nationaux. J'espère que ce n'est pas là une indication qu'ils se désintéressent de cette question importante et sérieuse qui confronte aujourd'hui les Terre-Neuviens.

• (3.20 p.m.)

En dernier lieu, monsieur le président, je demande au gouvernement et au premier ministre d'être conséquents avec ce qu'on a dit de la société juste, de prendre les mesures qui s'imposent pour renverser la décision de la Commission des transports, et de donner à Terre-Neuve le service ferroviaire auquel elle a droit. Pour terminer, j'aimerais dire que l'industrie touristique, déjà extrêmement importante pour la province de Terre-Neuve, le devient de plus en plus. La province est séparée du reste du Canada par une étendue d'eau de 90 milles, ce qui est, pour ainsi dire, très coûteux. Il y a un service de transbordement entre Sydney-Nord, Port-aux-Basques et Argentinia, et je pourrais peut-être citer certains chiffres à cet égard. Un touriste, accompagné de sa femme et de deux enfants, doit payer \$262 pour le voyage aller-retour entre Sydney-Nord et Argentinia. Le prix du voyage jusqu'à Port-aux-Basques pour la même famille revient, je crois, à plus de \$100. Je recommande sérieusement au gouvernement de songer à abolir ce tarif ou du moins à le réduire de façon sensible. Pourquoi la province de Terre-Neuve devrait-elle être désavantagée du fait qu'elle est séparée du reste du pays par cette étendue d'eau de 90 milles?

**M. le président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je dois informer le député que son temps de parole est expiré.

**Des voix:** Continuez.

**M. le président:** La Chambre consent-elle à ce que le député poursuive ses remarques?

**Des voix:** D'accord.

**M. Carter:** Je remercie le comité. Je prie à nouveau le ministre d'envisager sérieusement la réduction du tarif de transbordement de Nord-Sydney à Port-aux-Basques ou à Argentinia, car cela aiderait notre industrie du tourisme si importante pour l'avenir de Terre-Neuve.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur le président, les choses que j'ai à dire sur cette résolution ne sont pas nécessairement corrélatives, mais elles se rapportent toutes au sujet général dont nous discutons cet après-midi. Avant que la résolution soit adoptée, j'espère que le secrétaire parlementaire du ministre des Finances répondra à quelques questions qui me préoccupent et qui se rapportent à de légères différences dans la rédaction de cette résolution, par rapport aux résolutions similaires présentées antérieurement.

Les membres de phrases qui m'inquiètent ici sont ceux qui se rapportent aux valeurs garanties par Sa Majesté, aux prêts obtenus sur le marché des capitaux, et ainsi de suite. Je remarque que ces dispositions semblent s'appliquer à la fois aux Chemins de fer Nationaux du Canada et à Air Canada.

Ne perdons pas de vue qu'il y a, nous a-t-on dit, un comité du cabinet sous la direction du ministre sans portefeuille, le député de Winnipeg-Sud, qui étudie toute la question de l'appartenance des lignes aériennes au pays. C'est pourquoi je ne puis m'empêcher de me demander si ces différences dans la résolution ne sont pas révélatrices d'un changement peut-être déjà décidé. J'espère que tel n'est pas le cas. Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances ne pourrait-il pas nous rassurer sur ce point?

On sait bien que certains députés appuient Air Canada depuis longtemps et avec fermeté, comme ils appuyaient les lignes aériennes Trans-Canada auparavant, car il s'agit d'une société de la Couronne appartenant au peuple canadien et administrée dans son intérêt. Nous n'aimons pas l'idée qu'on puisse même envisager une modification concernant la propriété et la structure de cette compagnie. Soyons francs: nous n'aimons pas l'idée de confier cette responsabilité à un homme comme le député de Winnipeg-Sud à cause de ses relations antérieures. Peut-être s'est-il débarrassé de ces nombreux postes de directeur, mais son passé ne garantirait pas son impartialité à propos des rapports entre les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien et